

Vous avez parlé et nous avons entendu!

ÉMISSION GARANTIE

Augmentation du montant de la couverture

Jusqu'à 50 000 \$

Assurance Maladies Graves et
Régime Dernier Frais

À compter du 24 octobre 2022

- ✓ Aucun examen médical, aucune question, aucun DMT
- ✓ Acceptation garantie le jour même
- ✓ Police émise en un jour ouvrable

**Notre partenaire
de confiance**

représentant Assurance Spécialité-Vie

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Des questions?

Contactez Assurance Spécialité-Vie au
1-844-515-5433 ou
ventes@assurancespecialitevie.ca

OU